

CONDITIONS ET ÉLIGIBILITÉ

Notes :

- **Les montants sont indiqués par court**
- **Les trois aides ne sont pas cumulables pour un même court**
- **Ouverture de l'outil de dépôt des demandes d'aides terres fin avril 2026**
- **Fin des demandes d'aides terres le 31 août 2026**
- **Le paiement de l'aide sera réalisé au plus tard au mois de septembre 2026**

Aide 1 : Achat de brique pilée (1 tonne minimum par court) et/ou lignes (huile de lin, peinture ou plastiques)

- Montant de l'aide : 300€ forfaitaire dans la limite du montant de la facture
- Pièces justificatives exigées :
 - **Facture acquittée**
 - **RIB**

Aide 2 : Toilettage du court (traitement des éléments verts et/ou désherbage, balayage, épandage de brique pilée et lignes)

- Montant de l'aide : 500€ forfaitaire dans la limite du montant de la facture
- Pièces justificatives exigées (deux cas possibles) :
 - Cas 1 : Réalisé en régie (club, collectivité...)
 - **Factures d'achat de matériaux (brique pilée, biocide) et de location de matériels (rouleau, bennes...)**
 - **Attestation de formation des personnels ayant réalisé les travaux (Nom, Prénom, etc.)**
 - **RIB**
 - Cas 2 : Réalisé par une entreprise spécialisée (référéncée PQT® ou Qualisport n°120 ou n°853 ou GCTB). Si l'entreprise ne possède aucun référencement ou qualification, le Service Équipement procédera à une vérification de ladite entreprise.
 - **Facture acquittée**
 - **RIB**

Aide 3 : Remise en état du court (hersage, blocage, traçage...)

- Montant de l'aide : 800€ forfaitaire dans la limite du montant de la facture
- Pièces justificatives exigées (deux cas possibles) :
 - Cas 1 : Réalisé en régie (club, collectivité...)
 - **Factures d'achat de matériaux (brique pilée, biocide) et de location de matériels (rouleau, tracteur, herse, bennes...)**
 - **Attestation de formation des personnels ayant réalisé les travaux (Nom, Prénom, etc.)**
 - **RIB**
 - Cas 2 : Réalisé par une entreprise spécialisée (référéncée PQT® ou Qualisport n°120 ou n°853 ou GCTB). Si l'entreprise ne possède aucun référencement ou qualification, le Service Équipement procédera à une vérification de ladite entreprise.
 - **Facture acquittée**
 - **RIB**